

Liste des documents à remettre impérativement
au BUREAU DES ADMISSIONS lors de la confirmation de la réservation de la chambre
OU par MAIL si la réservation a été faite *via* le portail internet :

- Décision de justice n'ayant pas fait l'objet d'une révocation
- Pièce d'identité du ou des tuteur(s) (*s'il s'agit d'une personne physique*)
- Autorisation d'hospitalisation d'un majeur sous tutelle
- Autorisation d'opérer d'un majeur sous tutelle (**ce document**)

Si l'un des documents demandés est manquant, l'acte médical envisagé ne pourra pas être réalisé.

Si lors de la réservation un de ces documents est manquant, il devra être envoyé par courrier ou par mail, dans les 72 heures, à l'adresse ci-contre :



HÔPITAL PRIVE SAINT MARTIN – Service des Réservations
18 rue des Roquemonts - 14050 CAEN Cedex 4
Email : reser.smc@ramsaysante.fr

AUTORISATION D'OPÉRER D'UN MAJEUR SOUS TUTELLE

Ce document est valable 3 mois

Après avoir échangé avec le Docteur _____ et reçu une information sur les bénéfices et risques potentiels,

je soussigné(e) / nous soussignés, **Tuteur n°1** :

Nom : _____

Tuteur n°2 (si applicable) :

Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Date de naissance : _____

déclare/déclarons autoriser l'intervention suivante : _____,

programmée le : | | | **2** | |

ainsi que tout acte non prévu que le praticien estimerait nécessaire en cours d'intervention, effectuée soit sous anesthésie locale, locorégionale, générale ou sous sédation, sur le patient majeur sous tutelle nommé ci-après :

Patient majeur sous-tutelle :

Nom : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Fait à _____, le | | | **2** | |

Signature Tuteur n°1 :

Signature Tuteur n°2 (si applicable) :

Signature OBLIGATOIRE du ou des tuteur(s)

Pour les admissions en urgence : Cochez ici si tuteur non présent